

## UNIVERS DE GESTION

Le FCP C-FLEX a pour objectif une performance positive et supérieure au marché monétaire, soit ESTER capitalisé + 3% (nette de frais de gestion) sur une période de 3 ans en optimisant une allocation diversifiée et flexible entre différentes classes d'actifs (actions, taux, devises...) et zones géographiques.

## ANALYSE DU GERANT

Les places boursières européennes et américaines ont continué de performer sur le mois de février : +1,9% pour l'Eurostoxx 50, +1,2% pour le S&P 500, +2,9% sur le Nasdaq. Les marchés émergents en revanche ont consolidé avec le Nikkei 225 à -1,6% et le CSI 300 à -3,5%.

Aux Etats-Unis, la Fed a relevé de 25 bps son taux d'intérêt directeur, le portant désormais à 4,50-4,75%, évoquant toutefois un « début de processus désinflationniste », en contradiction avec la sortie des chiffres de croissance et d'inflation au-dessus des attentes sur le mois de janvier. En parallèle, les créations d'emploi ont été bien plus fortes qu'attendu (517k), de même que les ventes de détail (+3,0% m/m). Enfin, l'enquête S&P PMI de février a rebondi notamment sur la partie services (+5,5 à 50,5). Par conséquent, les marchés ont revu en hausse leur pricing du pic du taux Fed Funds cette année, de +50 bp à 5,4%.

En zone euro, la BCE a relevé de 50 bps le taux de dépôt, le portant désormais à 2,50%. La Commission Européenne a revu en hausse de sa prévision de croissance pour 2023 à +0,9% sur fond de baisse des prix de l'énergie et d'une demande résiliente. Les tendances d'inflation ne plaident pas encore pour l'arrêt du resserrement, l'inflation de janvier décélérant à +8,6% (y/y), mais l'indice sous-jacent atteignant son record historique depuis la création de l'Union économique et monétaire (+5,3% y/y). Les PMI de février ont surpris positivement avec les performances notables de l'indice composite (52,3, +2,0) et services (53,0 ; +2,2), toutefois tempérées par une déception sur la partie manufacturière en recul à 48,5 (-0,8).

Dans ce contexte les taux ont logiquement légèrement monté sur le mois.

C-Flex progresse légèrement sur le mois grâce essentiellement à un arbitrage sur la courbe des taux courts sur les US, aux couvertures sur le bund et le schatz et la prise de profit sur Rothschild & CO qui fait l'objet d'une offre de retrait du marché, et sur Sopra alors que nous avons soldé la position sur Atos après le rebond de ce début d'année. Inversement nous avons renforcé Nestlé. L'exposition actions a donc été très légèrement réduite.

## PERFORMANCES DEPUIS 5 ANS



## PERFORMANCES GLISSANTES NETTES

Depuis le	Depuis le 30/12/2022	1 mois 31/01/2023	3 mois 30/11/2022	1 an 28/02/2022	3 ans* 28/02/2020	5 ans*
<b>Portefeuille</b>	1,79%	0,06%	0,23%	-0,73%	2,56%	-
<b>Benchmark</b>	0,84%	0,41%	1,22%	3,49%	2,83%	-
<b>Ecart</b>	0,95%	-0,35%	-0,99%	-4,22%	-0,27%	-

\* Performances annualisées

## PERFORMANCES ANNUELLES NETTES

	2022	2021	2020	2019	2018
<b>Portefeuille</b>	-3,25%	5,73%	1,62%	-	-

Les informations contenues dans ce document ne constituent ni une recommandation, ni une proposition d'achat ou de vente. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## INFORMATIONS GENERALES

**Code ISIN** : FR0013416773

**Affectation des sommes distribuables** :  
C : Capitalisation

**Forme juridique** : Fonds Commun de Placement (FCP)

**Classification AMF** : Non applicable

**Date de création de la classe** : 30/09/2019

**Société de gestion** : Mobilis Gestion

**Dépositaire** : CACEIS Bank

**Périodicité de calcul de la VL** : Hebdomadaire

**Valeur Liquidative (VL)** : 105 960,62 (EUR)

**Actif géré** : 37,93 (millions EUR)

**Date de VL et d'actif géré** : 28/02/2023

**Durée min placement recommandée** : 3 ANS

**Indice de référence** :  
100% ESTR CAPITALISE (OIS) +3% P.A.

**Frais d'entrée (maximum)** : 2,00 %

**Souscription minimum** : première / suivantes :  
1 Part(s) / 1 Part(s)

**Limite de réception des ordres** :  
Chaque veille ouvrée d'établissement de la VL avant 11:00

**Commission de surperformance** : Non

**Frais courants** : 1,00% (Estimés) - 30/09/2019

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.  
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

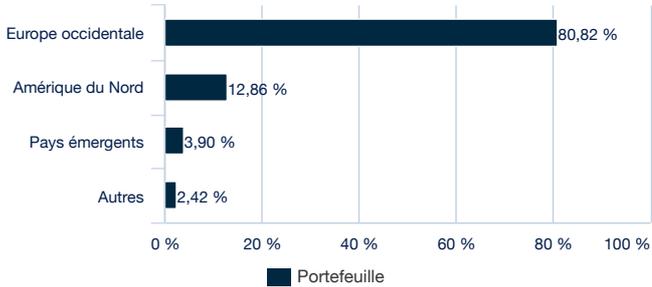
Merci de vous référer au DICI afin de prendre connaissance de l'ensemble des risques liés à ce portefeuille.

## INDICATEURS GLISSANTS

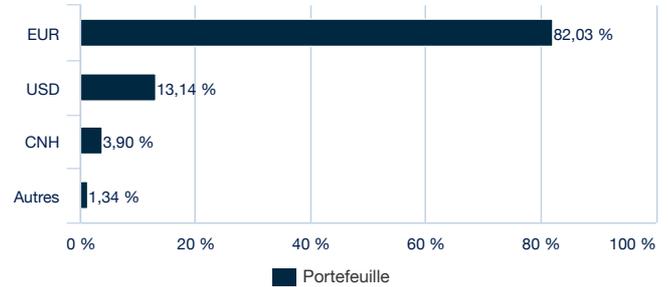
	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	3,80%	5,61%	-
<b>Ratio de Sharpe</b>	-0,31	0,37	-
<b>Baisse maximale</b>	-3,25%	-7,92%	-

## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

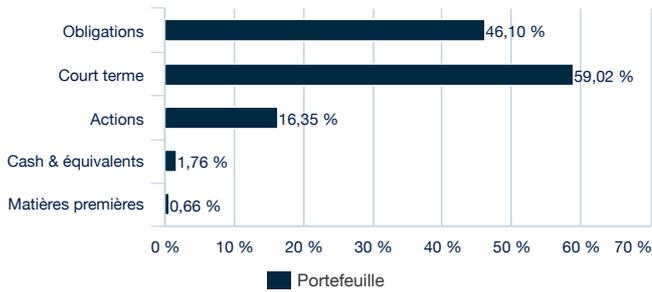
### Exposition Géographique



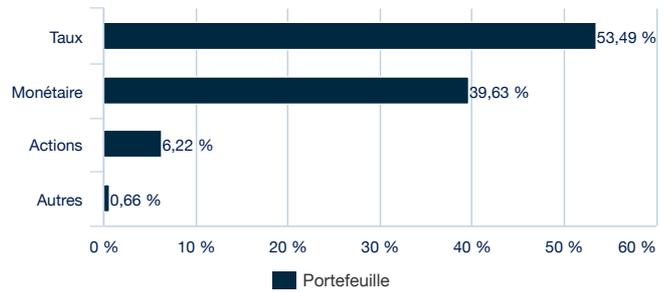
### Exposition Nette Devises



### Exposition par stratégie



### Répartition par type d'instrument



### Principales positions (% de l'actif)

	Portefeuille
BTPS % 04/24 3Y	13,46%
SGLT 0% 09/06/23	10,75%
NEDERLD % 01/26	10,17%
BTP TRESORERIE	9,95%
UNION PLUS	9,48%

## PRINCIPALES OPERATIONS DU MOIS

### Achat / Renforcement

EURO-BUND 03/23 EUREX	Renforcement
EURO-SCHATZ 03/23 EUREX	Renforcement
GROUPAMA EONIA	Renforcement
NESTLE SA-REG	Renforcement
USD 3M LIBOR 03/24 CME	Achat
USD 3M LIBOR 12/23 CME	Renforcement

### Vente / Allègement

ATOS SE	Vente
ROTHSCHILD AND CO	Vente
SOPRA STERIA GROUP	Allègement
USD 3M LIBOR 06/23 CME	Allègement
USD 3M LIBOR 09/24 CME	Allègement

## Contribution du mois

	Valorisation	Contribution
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	37 933 545,48	0,00%
Actions	2 366 192,06	0,00%
Obligations	17 484 294,48	-0,14%
Court terme	17 173 451,99	0,16%
Cash & Equivalents	658 256,95	0,02%
Matières premières	251 350,00	-0,04%
<b>TITRES ECHUS / VENDUS</b>	0,00	0,17%
Actions	0,00	0,08%
Obligations	0,00	0,06%
Court terme	0,00	0,03%
<b>TOTAL</b>	37 933 545,48	0,08%

## Contribution depuis le début de l'année

	Poids moyen	Contribution	Taux de rendement
<b>TITRES NON ECHUS</b>	140,83%	1,60%	1,14%
Actions	16,29%	1,43%	8,75%
Obligations	45,52%	0,05%	0,11%
Court terme	76,40%	0,17%	0,23%
Cash & Equivalents	1,94%	0,01%	0,43%
Matières premières	0,67%	-0,06%	-7,90%
<b>TITRES ECHUS / VENDUS</b>	-17,12%	0,24%	-1,41%
Actions	0,33%	0,11%	35,02%
Obligations	-3,76%	0,10%	-2,59%
Court terme	-13,69%	0,03%	-0,22%
<b>TOTAL</b>	123,72%	1,85%	1,49%

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.